

Questions de vérification

Avez-vous choisi vos **Questions de vérification** ?

Il vous est déjà arrivé d'oublier le mot de passe de votre compte UdeM? Choisir et répondre aux questions de vérification vous permettra, lors d'un oubli ultérieur, de réinitialiser en ligne et de façon autonome votre UNIP/mot de passe. Simple. Sécurisé. Rapide.

Qu'est ce que l'application Questions de vérification ?

Questions de vérification désigne l'application web avec laquelle les membres actifs de la communauté de l'UdeM peuvent gérer leurs questions et réponses personnelles de sécurité. Il s'agit d'un niveau de sécurité additionnel permettant d'accéder au Libre-service *Mot de passe oublié*.

Certaines restrictions s'appliquent.

Pourquoi dois-je compléter mes questions de vérification ?

Les questions de vérification offrent un niveau de sécurité qui vise à garantir votre identité. Choisir ses questions et ses réponses de vérification permet l'accès au Libre-service mot de passe oublié. Lors d'un oubli de votre UNIP/mot de passe ultérieur, vous pourrez réinitialiser en ligne et de façon autonome votre UNIP/mot de passe.

Pour accéder au Libre-service mot de passe oublié, vous devrez d'abord répondre correctement à trois de vos questions personnelles de vérification.

Si vous **n'avez pas choisi** vos questions de vérification et vos réponses, lors de l'oubli de votre mot de passe, vous recevrez un courriel avec un mot de passe temporaire. Vous ne pourrez utiliser **qu'une seule fois** le Libre-service mot de passe oublié, **et ce, seulement si** vous avez une adresse de courriel personnelle inscrite dans nos dossiers. Si vous ne répondez pas à ces critères, consultez les informations ci-dessous, en fonction de votre statut à l'UdeM :

- Si vous êtes étudiant, candidat ou diplômé, visitez le [site du Bureau du registraire](#);
- Si vous êtes employé ou retraité, consultez le site [Ressources humaines](#)

Qui peut accéder à l'application Questions de vérification ?

Tout utilisateur dont le statut lui permet d'accéder à [Mon portail UdeM](#) peut saisir ses questions et réponses de vérification [ici](#).

Lors de la personnalisation de votre UNIP/mot de passe temporaire, vous serez dirigé automatiquement vers l'application *Questions de vérification*. **Profitez-en pour choisir immédiatement** vos questions et réponses de vérification, vous pourrez ainsi accéder au Libre-service mot de passe oublié ultérieurement.

Comment accéder à l'application Questions de vérification

L'application *Questions de vérification* est disponible dans **Mon portail UdeM**.

Pour les employés et retraités :

Sélectionner Mon portail UdeM -> Mon emploi -> UNIP et Questions de vérification.

Pour les étudiants et diplômés :

Sélectionner Mon portail UdeM -> Mon Dossier-> Renseignements personnels -> Questions de vérification.

Comment inscrire ou modifier ses questions et réponses de vérification

En quelques minutes, vous pouvez choisir ou modifier vos questions et réponses de vérification.

Des questions de vérification vous sont offertes. Vous devez en sélectionner 5 et répondre à chacune d'entre elles. Les réponses doivent comporter entre 2 et 50 caractères. De plus, les questions et les réponses doivent être différentes les unes des autres.

Vous pouvez accéder en tout temps à *Questions de vérification* et modifier vos questions personnelles autant de fois que vous le désirez.